

IATSE OFFICIAL Bulletin

LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB

Par la syndicalisation et la coopération

Dans ma dernière lettre, je demandais à tous de trouver des façons de s'entraider pour que nous puissions passer à travers ces temps difficiles.

Avec la tenue de la 66^e convention quadriennale de notre grande Alliance ce message résonne encore. Nous sommes venus ensemble aux séances de la Convention pour nous pencher sur un certain nombre de questions, en nous concentrant sur nos buts communs et en gardant toujours à l'esprit le meilleur intérêt de nos membres. En même temps, nous devons réfléchir au passé, évaluer le présent et considérer le futur.

Concentrés sur un but commun, nous devons avoir une même vision du futur en identifiant des objectifs spécifiques à atteindre, une vision qui englobe l'ensemble des tâches à accomplir comme chacun des projets ou initiatives à entreprendre.

Malgré tous les défis politiques et économiques auxquels nous sommes confrontés sur le plan quotidien comme sur le plan international, notre industrie se tire assez bien d'affaire jusqu'à maintenant et conserve une santé relativement bonne.

Pendant que les multinationales du spectacle s'attaquent à leurs propres problèmes financiers, nous pouvons être fiers du fait que nos membres divertissent des millions de personnes recherchant l'évasion et un peu d'espoir.

Au cours des premières années de l'IA, le cinéma était une petite industrie locale, la télévision n'existait pas et le théâtre trouvait tranquillement son chemin en s'éloignant de la tradition du vaudeville. De nos jours, la majorité des médias est contrôlée par une poignée de conglomerats qui possède non seulement les studios de cinéma, mais aussi les compagnies de productions télévisuelles, les théâtres, les parcs thématiques et les parcs d'amusement, les arènes et même les journaux et les stations de télévision ; sans oublier les autres compagnies qu'elles contrôlent dans d'autres domaines et qui contribuent à améliorer leurs marges de profit. C'est d'autant plus vrai que, pour plusieurs des métiers que nous représentons, nous négocions avec les mêmes employeurs des contrats de travail multiples et concernant des médias différents. Cette situation crée constamment de nouveaux défis. Nous devons donc nous regrouper davantage et partager l'information entre nos différents métiers et nos différentes régions géographiques, tout en respectant l'autonomie, l'héritage et l'identité de chacune des sections locales. Nous devons aussi nous adapter et renforcer nos structures afin de progresser pour le bien de tous nos membres. Il ne faut jamais laisser l'adversaire nous diviser.

Nous devons aussi être prêts à affronter les changements que l'avenir nous réserve. Nous continuerons d'appuyer les lois favorables aux travailleurs. Nous allons continuer de syndiquer les travailleurs partout où nous le pourrons. Et par-dessus tout, nous continuerons de privilégier les intérêts de nos membres.

La vraie mesure de notre progrès n'est pas de savoir si on doit donner encore plus aux gens fortunés, c'est de savoir si on donne assez à ceux qui ont peu.

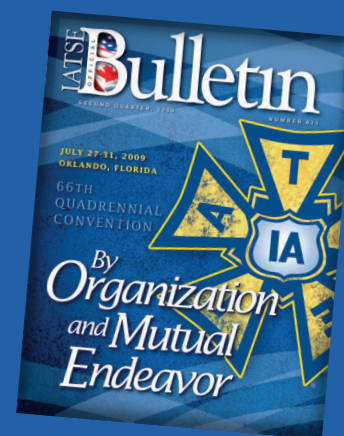
FRANKLIN D. ROOSEVELT



NUMÉRO 624
DEUXIÈME TRIMESTRE

SOMMAIRE

- **Lettre du président**
Matthew D. Loeb
- **Message du secrétaire-trésorier général**
James B. Wood
- **La 29^e cérémonie des Prix Génie**
- **Tous pour un ! (Extrait)**
David Geffner
- **Efficacité de la loi canadienne sur les caméscopes**
- **Vancouver : la section locale 891 syndique sans relâche des centaines de travailleurs**



BULLETIN DE LIAISON
DES SECTIONS LOCALES
DE MONTRÉAL 56 / 262 / 514 /
667 / 863 QUÉBEC 523
NOUVEAU-BRUNSWICK 849

Direction / Robert Charbonneau
Éditique / Chantal Gaudreault
Impression / LithoChic
Publié à Québec quatre fois par année.
© 2009



Sources mixtes
Groupes de produits issus de forêts bien
gérées, de sources contrôlées et de bois
ou fibres recyclés
www.fsc.org Cert. no. SGS-COC-003805
© 1996 Forest Stewardship Council



Diversité des délégations

Au moment d’écrire ces lignes, nous en étions aux derniers préparatifs avant l’ouverture de la 66^e convention quadriennale et nous nous apprêtions à accueillir à Orlando, environ 800 délégués de partout à travers cette Alliance.

L’une des premières choses que les délégués, qui ont l’honneur de représenter leur section locale, auront constatées à leur arrivée à la convention, c’est la grande diversité des délégations. Cette diversité n’est pas simplement due à des distinctions courantes d’âge, de genre, de provenance géographique, etc., mais aussi à une grande diversité de métiers tous représentés par nos sections locales.

Même si la plupart des délégués ne sont pas arrivés à Orlando avant le samedi 25 juillet, un certain nombre auront assisté à la rencontre du bureau général de direction dans la semaine précédant la convention.

L’inscription officielle à la convention aura débuté le jeudi 23 juillet à 10h am dans la salle Australia 3 du Walt Disney World Dolphin Resort pour se poursuivre les vendredi, samedi et dimanche. Chaque délégué aura alors reçu une trousse contenant, entre autres choses, une liste des délégués assignés à des comités, le rapport du président, le rapport du secrétaire trésorier général, le premier livre de la rencontre du bureau général de direction et le premier livre des résolutions.

Comme à chaque convention, les nouveaux délégués auront eu la chance de se familiariser au préalable avec les procédures et les politiques de la convention. Cette année, la rencontre des nouveaux délégués aura eu lieu le samedi 25 juillet dans la salle de bal Southern Hemisphere 1 du Walt Disney World Dolphin Resort.

Toutes les conventions de districts auront eu lieu ou bien le samedi, 25 juillet, où le dimanche, 26 juillet, et des caucus auront eu lieu à différents moments les dimanche, lundi et mardi (26, 27 et 28 juillet) pendant la semaine de la convention. Les délégués auront pris connaissance à l’avance des dates et des endroits où se tiendront les conventions de district et les différents caucus susceptibles de les intéresser.



NOTE DE L’ÉDITEUR

Comme le prochain Bulletin se concentrera sur les moments forts de la 66^e Convention, les chroniques régulières reprendront dans le Bulletin du quatrième trimestre.

La 29^e cérémonie des prix Génie

Le vice-président international et directeur des affaires canadiennes John Lewis et l’assistant du président Sean McGuire ont assisté à la cérémonie de remise des prix Génie ; ils sont photographiés ici en compagnie de membres de l’équipe des Snow Birds. En 2008, l’IATSE est devenue partenaire de l’Académie du cinéma et de la télévision canadienne. Cette année, c’est la production du film *Passchendaele* qui a raflé les honneurs. Plusieurs membres de l’IATSE ont reçu des prix Génie pour leur travail dans la réalisation de ce film.



Ceux qui se souviennent de leur passage à l’école secondaire doivent aussi se rappeler avec plaisir les aventures des trois mousquetaires d’Alexandre Dumas : Athos, Porthos et Aramis. Ces derniers agissaient en fonction d’une seule devise : « Tous pour un et un pour tous ».

Vous rappelez-vous du jeune héros idéaliste d’Artagnan qui s’était aventuré à Paris pour rejoindre les fameux mousquetaires ? À son arrivée, les mousquetaires le provoquent plutôt en duel ; des gardes interviennent alors pour les arrêter et le jeune d’Artagnan se joint aux autres mousquetaires pour les repousser.

Au fil des pages, le courage et la loyauté d’Artagnan finiront par lui mériter le respect du fameux trio et la fameuse devise « Tous pour un » est devenue une métaphore toujours vivante et instructive qui inspire encore aujourd’hui les hommes et les femmes qui doivent affronter les grandes compagnies internationales qui dominent l’industrie du divertissement. Dans ce numéro du Bulletin nous relatons certaines de ces histoires où le « Tous pour un » est à l’honneur. À leur manière, ces histoires sont aussi captivantes que celles de la littérature classique. Dans son roman, qui date du 19^e siècle, Alexandre Dumas raconte : « Ce monde est un royaume incertain, rempli de dangers, où l’honneur laisse la place à la quête de la puissance, où la liberté est sacrifiée et où les faibles sont écrasés par les plus forts. Mais il y a ceux qui s’opposent à ces tout-puissants, qui consacrent leur vie à l’unité et qui sont connus comme étant les trois mousquetaires. Lève-toi d’Artagnan, et va les rejoindre. » Voilà l’évocation d’une réalité qui nous semble encore proche, de nos jours.

Le vice-président international et directeur des affaires canadiennes, John Lewis, a œuvré pour la cause des travailleurs au Canada pendant toute sa carrière professionnelle. Après avoir reçu une formation en droit, Lewis a d’abord été conseiller juridique à l’interne pour le syndicat des menuisiers de Toronto, un syndicat de plus de 4000 membres. Même s’il reconnaît que le Canada et les États-Unis ont des cultures qui diffèrent socialement et politiquement, il considère que les préoccupations des travailleurs de chaque côté de la frontière sont pratiquement les mêmes.

C’est pourquoi les exemples de sections locales impliquées des deux côtés de la frontière sont si nombreux. L’entente

Tous pour un !

(Extrait de l’article de David Geffner intitulé *All for One*. Vu l’espace limité, la version française se concentre sur la portion canadienne de cet article.)

avec Global Spectrum est probablement le cas le plus connu où des sections locales canadiennes et américaines ont travaillé ensemble pour le plus grand bien de l’Alliance internationale. Global Spectrum administre six salles de spectacles au Canada (trois en Ontario et trois en Colombie britannique). Lewis rapporte que l’Internationale collabore avec les sections locales de techniciens de scène pour s’assurer que leurs membres travaillent dans ces lieux et qu’ils bénéficient des tarifs prévus dans l’entente. « Au départ, la salle de London en Ontario était sur le point de signer une entente avec NASCO, un fournisseur de main d’œuvre non syndiquée, jusqu’à ce que l’Internationale, en étroite collaboration avec la section locale 105, réussisse à conclure une entente qui est ensuite devenue le point de départ de discussions pour créer l’entente internationale qui couvre les lieux de spectacles administrés par Global Spectrum dans les deux pays. »

À l’autre bout du continent, Lewis raconte que les sections locales de cinéma et de télévision travaillent main dans la main avec leurs contreparties américaines de l’IA pour s’assurer que les films soient réalisés par des travailleurs syndiqués des deux côtés de la frontière. « En 2006, la section locale 488 (mécaniciens de studios) dirigée par l’agent d’affaires Charlie Carlson, à Portland, et les sections locales de la Côte Ouest, toutes sous la gouverne de l’ancien directeur de la division du cinéma (maintenant président international) Matthew Loebe, s’attaquèrent à une production appelée *Home of the Brave* qui était filmée à Spokane. Les producteurs, « North by North West Productions » (une entreprise de films à petits budgets établie à Spokane et alors non syndiquée) et Millenium Films ont réagi en tentant de déménager la production de l’autre côté de la frontière en Colombie britannique. » Toujours selon Lewis, « Quand ils arrivèrent à Vancouver, les sections locales 891 (techniciens du cinéma) et 669 (cameramen) refusèrent de fournir du personnel, ce qui a forcé le retour des producteurs dans l’État de Washington et la signature de leur première entente à vie avec l’IA. »

Une action conjointe du même type a eu lieu lors du tournage de *Battle in Seattle* en 2007. Le film était produit par Kirk Shaw d’Insight Productions, une grande compagnie non syndiquée établie en Colombie britannique et qui se spécialise dans les productions à petits

budgets. Plusieurs scènes importantes du film devaient être tournées à Seattle dans l’état de Washington. La section locale 488 a alors refusé de fournir des équipes jusqu’à ce que Shaw accepte de tourner ses trois films suivant à Vancouver en ayant recours à des équipes IA ! La section locale 488 était heureuse de retourner ainsi la politesse.

Les histoires du genre « Tous pour un » sont en fait trop nombreuses au Canada pour être toutes racontées, mais quelques bons coups ont impliqué les sections locales 667 (Gilde internationale des cinématographes) et 514 (Montréal - techniciens du cinéma) au Québec. Ces deux sections locales ont travaillé au coude à coude avec l’Internationale pour réussir l’une des plus importantes campagnes de syndicalisation de l’histoire de l’IA au Canada. La même chose s’est produite lorsque les sections locales 667 et 411 ont aidé la section locale 873 (Techniciens de studio de cinéma) à Toronto afin qu’elle obtienne des ententes avec les producteurs canadiens. Lewis raconte que, traditionnellement, les productions canadiennes étaient tournées à Toronto avec la NABET et que les sections locales 873, 667 et 411 ont maintenant réalisé de grandes avancées.

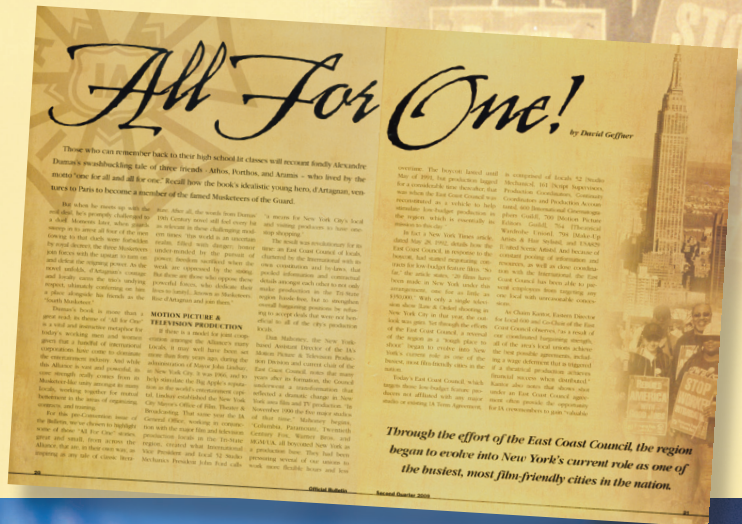
À l’est du Canada, la section locale 667 est au cœur d’une lutte à laquelle participent aussi les sections locales 849 (techniciens de studios de cinéma) et 514. Selon Lewis, l’Association des producteurs de cinéma du Québec tentait d’établir des ententes dans les provinces atlantiques et au Nouveau-Brunswick en particulier, là où moitié de la population parle français. « En travaillant ensemble, les trois sections locales ont bloqué ces tentatives ». Lewis ajoute, « Aucune histoire à propos de l’entraide ne serait complète sans mentionner, au passage, les efforts des sections locales de production de New York qui, ensemble avec d’autres sections locales de production, ont permis la conclusion d’ententes vitales pour l’IATSE, au Canada, en se servant de l’effet de levier de leurs propres productions ».

Le directeur des affaires canadiennes raconte que, dans les faits, son travail se concentre de plus en plus sur les efforts de coordination entre les deux frontières. Nous vivons dans un contexte où bien des compagnies américaines ou internationales tentent de diminuer les salaires et les conditions de travail des sections locales au Canada après avoir signé des ententes plus favorables avec les sections

locales américaines. Un exemple récent concerne AMC Theaters de Kansas City. Lewis raconte que la section locale 262 (projectionnistes, Montréal) a accredité le personnel d’accueil et les projectionnistes d’un très gros cinéma à Montréal et que l’Internationale a pu avoir recours aux ententes intervenues entre le bureau de la Côte Ouest et AMC pour guider les négociations.

Lewis ajoute que depuis deux ans, il prend part aux conférences téléphoniques hebdomadaires de la division IA du cinéma et plus récemment il a participé à celles de la division des métiers de la scène. Lewis considère que ces conférences téléphoniques sont un outil essentiel pour s’assurer que les informations de l’IA sont à jour dans les deux pays. Il croit aussi que ces conférences téléphoniques envoient un message clair aux employeurs à l’effet qu’une attaque dirigée vers l’un est en fait une attaque dirigée vers tous.

« Alors que les secteurs qui étaient dominants au Canada, comme les secteurs de l’automobile et du minerai de fer, sont de plus en plus marginalisés par la crise économique mondiale, les grands syndicats industriels au Canada cherchent à évoluer dans d’autres secteurs pour maintenir leur croissance ». Lewis termine ainsi : « Nous devons toujours nous rappeler que d’autres organisations du travail pourraient tenter de s’établir dans les métiers traditionnellement représentés par l’IA. Et, face à cela, la meilleure stratégie c’est de s’assurer que les sections locales coopèrent à la syndicalisation des deux côtés de la frontière, de manière à empêcher l’apparition de brèches où ces autres groupes pourraient vouloir s’introduire ».



Efficacité de la loi canadienne sur les caméscopes



Le gouvernement canadien a adopté, en juin 2007, la section 432 du Code criminel canadien. Cette section stipule clairement qu'enregistrer un film dans une salle de cinéma est désormais un crime. Le projet de loi avait d'abord obtenu l'appui de l'ensemble de la communauté d'affaires du cinéma canadien incluant les acteurs, les directeurs, les producteurs, les administrateurs des cinémas et leurs employés. On se rappelle que ces derniers avaient supplié le gouvernement de les aider à enrayer l'effet dévastateur que représente le piratage dans les cinémas à l'aide de caméscopes, pour les industries nationales et internationales du cinéma.

Avant l'entrée en vigueur de la loi, les forces de l'ordre n'intervenaient pas, même si des individus étaient surpris à répétition en train de copier des films dans les cinémas. Avec la nouvelle loi, la police locale peut intervenir directement pour empêcher le vol des films projetés à l'écran.

Même si la loi existe depuis seulement quelques mois, un bref coup d'œil sur les deux villes qui étaient les principales responsables du piratage au Canada démontre l'efficacité de la loi, à la fois comme moyen dissuasif et aussi comme un outil efficace pour arrêter les individus qui continuent de pirater les films.

En 2006, les caméscopes étaient responsables du vol de près de 20% des films réalisés par les membres de la Motion Pictures American Association (MPAA). Ces films réapparaissaient ensuite en ligne ou sur des DVD pirates. En 2008 ce pourcentage a été réduit de plus de la moitié. Sans l'ombre d'un doute, ceux qui étaient associés aux groupes de piratage les plus connus ont déjà été arrêtés et accusés après avoir été pris en flagrant délit dans des cinémas de Montréal ou de Calgary, suite à l'entrée en vigueur de la loi en 2007.

Montréal, qui était auparavant la principale source mondiale de copies maîtres pour fabriquer les DVD piratés, a été supplantée par d'autres villes non canadiennes aux avant-postes de cette industrie illicite. Plusieurs individus

considérés comme des acteurs de premier plan de la piraterie mondiale ont fait l'objet d'arrestations en 2007 et 2008. Calgary représente aussi un cas d'espèce intéressant pour évaluer l'efficacité de la loi anti-caméscope. Dans les 18 mois précédents l'arrestation de Richard Lissaman, le 21 décembre 2007 dans un cinéma de Calgary, il y avait eu 19 mises en marché de films piratés, par la suite identifiés, à l'aide de marques en filigrane, comme provenant des cinémas de Calgary et des alentours. Depuis l'arrestation de Lissaman, il n'y a pas eu d'autres films volés en provenance de la région de Calgary.

Comme la loi en fait une offense criminelle, tous les corps de police au Canada ont le pouvoir d'intervenir. Typiquement, l'activité illicite est d'abord détectée par des enquêteurs qui surveillent les cinémas ou par des employés de ces cinémas qui ont reçu une formation préalable. Les enquêteurs et les employés des cinémas contactent ensuite le corps de police approprié pour qu'il procède à l'arrestation des suspects. Après enquête, des accusations peuvent être formulées et la cause portée devant les tribunaux.

À propos des caméscopes

La piraterie à l'aide de caméscopes représente la plus grande menace mondiale pour l'industrie du cinéma. Un seul enregistrement peut entraîner la production et la distribution de millions de copies illégales et une épidémie de téléchargements à travers le monde. Les voleurs de films sont souvent associés directement à des groupes criminels hautement organisés qui profitent énormément de ces activités.

Ces pirates sont souvent reliés directement à des réseaux de distribution qui distribuent aussi, en plus des copies de films, des copies de jeux vidéo et des copies de logiciels au moyen de l'internet. Ce marché est très lucratif et les ventes de DVD permettent souvent de financer d'autres activités criminelles.

À Vancouver, la section locale 891 syndique sans relâche des centaines de travailleurs

Le président Loeb a récemment assisté à la rencontre du 12^e District à Vancouver, en Colombie-Britannique. Il a saisi cette opportunité pour féliciter l'équipe de syndicalisation de la section locale 891. Depuis deux ans environ, les dirigeants et les membres de la section locale 891 se sont consacrés à la syndicalisation de façon très intense. Pendant cette période la section locale a déposé pas moins de 31 requêtes en accréditation visant des productions télévisuelles et cinématographiques non syndiquées, en tournage en Colombie-Britannique. La section locale a ainsi accueilli plus de 1000 nouveaux membres et elle a réussi à syndiquer les travailleurs du secteur des effets visuels.

La section locale a aussi remporté une importante victoire, en février 2009, en syndiquant NASCO Staffing Solutions, le plus gros fournisseur de travailleurs pigistes au Canada. Cette accréditation est l'une des plus importantes des cinq dernières années, en Colombie-Britannique, et elle inclue 330 employés dans l'unité de négociation.



Première rangée : Frank Haddad (organisateur principal), Joe Sawan (organisateur), le président Loeb, Darren Miller (organisateur) et le président de la section locale Ken Anderson. Rangée arrière : Lindsay McGregor et Dusty Kelly (organisatrices), Martin Mitchell (organisateur) et le vice-président John Lewis.

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
1430 Broadway, 20th Floor
New York NY 10018
Tél. : 212 730-1770
Fax : 212 921-7699

Bureau Canadien
JOHN M. LEWIS
12^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22, St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. : 416 362-3569
Fax : 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
2, Neilor Crescent
Toronto ONT M9C 1K4
Tél. : 416-622-9000
Fax : 416-62-0900
iatse11@sympatico.ca

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
DANIEL DESJARDINS
Secrétaire archiviste
3414, avenue du Parc, bureau 320
Montréal QC H2X 2H5
Tél. : 514 844-7233
Fax : 514 844-5846

262 > Montréal
GILLES CÔTÉ
Secrétaire archiviste
3414, avenue du Parc, bureau 320
Montréal QC H2X 2H5
Tél. : 1-866-331-4095
Fax : 514 844-5846
admin@iatselocal262.com

514 > Montréal
CLAUDE RAINVILLE
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal QC H4C 2M6
Tél. : 514-937-7668
Fax : 514-937-3592

667 > Montréal
CHRISTIAN LEMAY
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal QC H4C 2M6
Tél. : 514-937-3667
Fax : 514-937-3592

863 > Montréal
MAUD BERGERON
390, Des Hirondelles
Belleil QC J3G 6G9
Tél. : 514 944-2673

523 > Québec
ROBERT MASSON
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. : 418-847-6335

849 > Nouveau-Brunswick
ROD DOMINEY
15, McQuade Lake Crescent, 2th Floor
Halifax NB B3S 1C4
Tél. : 902 425-2739
Fax : 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22, St. Joseph Street
Toronto ON M4Y 1J9
Tél. : 416-362-2665
Fax : 416-362-2351
www.ceirp.ca

POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR

ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

